

UN TRAMWAY ESSENTIEL POUR LE TERRITOIRE

Le T1 de Bobigny à Val de Fontenay traversera les villes de Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil-sous-Bois, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois. Il contribuera à la transformation du territoire en accompagnant les projets portés par les communes et en permettant un réaménagement de l'espace public.

L'arrivée du T1 permettra de compléter le réseau de transport en commun dans l'est francilien et d'améliorer le confort des voyageurs. Il offrira, à terme, des correspondances avec le T1 Asnières-les-Courtilles – Bobigny, les lignes 5, 11 et 15, le RER A, E, le T Zen 3 et sera complété par une réorganisation du réseau des bus.

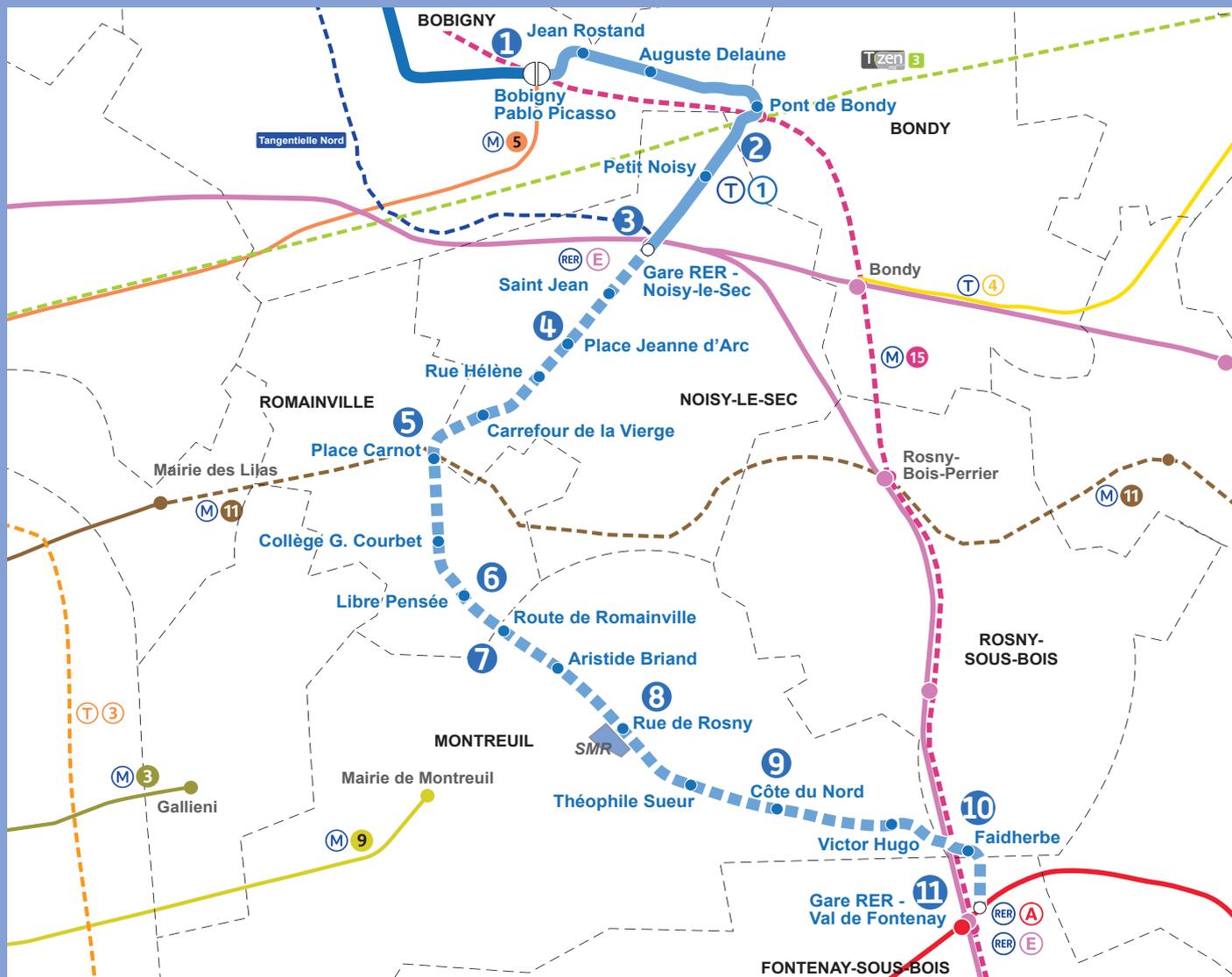


Aménagement du boulevard Barbusse à Romainville (vue non contractuelle)

LE CALENDRIER DU PROJET

- 2008 Concertation recommandée par la Commission nationale du débat public, avec garant
- 2009 Approbation par le STIF du bilan de la concertation
- 2012 Approbation du schéma de principe par le Conseil du STIF
- 2013 **Enquête publique du 17 juin au 31 juillet 2013**
- 2014 Déclaration d'utilité publique
- 2014 Début des travaux
- 2017 (fin) **Mise en service**

LES PROJETS DE TRANSPORT SUR LE TERRITOIRE



LE T1 BOBIGNY – VAL DE FONTENAY EN CHIFFRES



LES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS DU PROJET

- 1 **Le double terminus à Bobigny-Pablo Picasso**
Les deux arcs du T1 partiront de Bobigny, le T1 ouest vers Asnières et le T1 est vers Val de Fontenay.
- 2 **Les quais entre Bobigny et Noisy-le-Sec**
Les quais seront réaménagés afin d'être compatibles avec le nouveau matériel roulant et l'identité du T1 entre Bobigny et Val de Fontenay.
- 3 **L'amélioration des échanges entre la gare RER E et la station du tramway**
La station, qui ne sera donc plus terminus, permettra un accès direct à la gare RER avec un quai trottoir et garantira une plus grande sécurité pour les piétons.
- 4 **La traversée de Noisy-le-Sec**
Une partie de la rue Jean Jaurès sera réaménagée en double sens de circulation banalisée: le tramway, les automobiles et les deux roues circuleront sur les mêmes voies.
- 5 **L'aménagement de la place Carnot**
Les arrivées du T1 et de la ligne 11 vont permettre un nouvel aménagement de cette place et en faire un point de correspondance important pour les voyageurs.
- 6 **Le franchissement de l'A3**
Un ouvrage sera créé afin de permettre au tramway, aux véhicules, aux piétons et aux vélos, de franchir l'A3 sans emprunter l'actuel Pont Branly.
- 7 **La requalification de l'A186**
Le tronçon de l'A186 sera complètement réaménagé. Les ouvrages autoroutiers seront détruits et une nouvelle avenue sera créée pour accueillir le tramway. Cette avenue paysagère sera connectée au réseau routier existant et sera au même niveau que les rues adjacentes, afin d'améliorer les liaisons entre les quartiers de la ville.
- 8 **La réalisation du Site de Maintenance et de Remisage (SMR) à Montreuil-sous-Bois**
Le SMR sera aménagé dans le quartier des Mûrs à Pêches. Son insertion paysagère y a été finement étudiée avec les acteurs du territoire afin de ne pas dénaturer ce lieu remarquable.
- 9 **La rénovation du quartier des Ruffins**
Le tramway permettra une mise en valeur du quartier, un renouvellement urbain et une meilleure accessibilité en transport en commun.
- 10 **Le franchissement de l'A86**
La réalisation de ce tronçon constitue un enjeu technique important. Le tramway empruntera trois ouvrages différents pour franchir l'A86. L'insertion paysagère des bretelles d'accès sera améliorée et une place plus importante sera accordée aux modes actifs dans cette zone.
- 11 **Le terminus à Val de Fontenay**
Le terminus du T1 sera implanté pour permettre une correspondance piétonne à la gare RER A et E de Val de Fontenay.